

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 9 DECEMBRE 2019
COMPTE RENDU SYNTHETIQUE

I. ADMINISTRATION GENERALE

➤ RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

- 1) **Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal en date du 9 septembre 2019.** ADOPTE
Le Conseil Municipal a approuvé le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal en date du 9 septembre 2019.

II. FINANCES

➤ RAPPORTEUR : Monsieur LEFEVRE.

- 2) **Budget Ville 2019 : décision modificative n°3.** ADOPTE
La décision modificative n°3 du budget Ville 2019 s'équilibre en dépenses et en recettes à 548.951,08 Euros, dont 219.710,14 Euros pour la section de fonctionnement et 329.240,94 Euros pour la section d'investissement.

- 3) **Exécution du Budget Ville en section d'investissement.** ADOPTE
Afin de permettre l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2020, le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à passer toute opération de ce type dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

- 4) **Réaménagement des prêts de Pas-de-Calais Habitat auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.** ADOPTE
Dans le cadre du plan logement 1 mis en œuvre par la Caisse des Dépôts et Consignations permettant de compenser la Réduction de Loyer de Solidarité (RLS), Pas-de-Calais Habitat nous a informés qu'il procédait au réaménagement d'une partie de sa dette. Le Conseil Municipal a donc délibéré sur les conditions financières des nouveaux prêts, afin de réitérer ses garanties.

➤ RAPPORTEUR : Monsieur le Maire.

- 5) **Subventions aux associations : état complémentaire 2019 n°3.** ADOPTE
Le Conseil Municipal a approuvé l'état complémentaire n°3 des subventions aux associations 2019, afin d'accorder une subvention à l'association du Centre Social Espace Carnot, pour un montant de 4.400 Euros.

- 6) **Acomptes sur subventions 2020 aux associations.** ADOPTE
Ces acomptes seront consentis :
✓ au C.C.A.S.
✓ à l'Association du Centre Social et Familial Espace Carnot
✓ à l'Association Etoile Sportive Saint Michel (ESSM)
✓ à la S.A.S.P. E.S.S.M.
✓ à la Musicale Porteloise
✓ au Stade Portelois
en fonction des besoins de trésorerie de ces organismes, en attente du vote du Budget Primitif 2020.

- 7) **Grille des tarifs 2020.** ADOPTE
L'assemblée délibérante a approuvé la nouvelle grille des tarifs 2020, qui sera applicable à compter du 1^{er} janvier 2020. Certains tarifs sont arrondis pour en faciliter l'encaissement, d'autres tarifs restent inchangés.

➤ RAPPORTEUR : Monsieur COPPIN

- 8) **Classes d'Éveil et de Découverte du Mont de Coupes : Fixation des tarifs pour l'année 2021.** **ADOPTÉ**
Le Conseil Municipal a approuvé les grilles des tarifs des Classes d'Éveil et de Découverte du Mont de Coupes qui seront applicables pour l'année 2021.

III. **ADMINISTRATION GENERALE**

➤ RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

- 9) **Transmission du rapport d'activités de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais au Conseil Municipal pour l'année 2018.**

Conformément à l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales « *Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au Maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le Président de l'EPCI peut être entendu à sa demande par le Conseil Municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier* ». Le compte administratif 2018 de la CAB qui tient lieu de rapport d'activités a été communiqué au Conseil Municipal.

IV. **PERSONNEL**

➤ RAPPORTEUR : Monsieur LEFEVRE.

- 10) **Modification du tableau des effectifs.**

ADOPTÉ

Le Conseil Municipal a modifié le tableau des effectifs.

Le tableau des effectifs reprend tous les postes dont le Conseil Municipal autorise l'ouverture ou la suppression au cours de l'année. C'est au Maire qu'il revient ensuite de pourvoir ces postes.

- 11) **Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) : Modification.**

ADOPTÉ

L'assemblée délibérante a modifié la délibération n°2019-78 en date du 9 septembre 2019, fixant le Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP).

ADOPTÉ

- 12) **Recrutement d'agents contractuels pour le remplacement des fonctionnaires et /ou des contractuels.**

Le Conseil Municipal a modifié la délibération ayant pour objet le recrutement d'agents contractuels pour le remplacement des fonctionnaires et /ou des contractuels.

ADOPTÉ

- 13) **Avance sur frais de déplacements à l'ensemble du personnel communal : signature d'une convention.**

Les agents de la collectivité effectuent des déplacements en dehors de leur résidence administrative, notamment pour le suivi de formation professionnelle, de stage, de concours et autres missions à l'initiative de l'autorité territoriale. Une avance des frais de transport pourra être accordée aux agents qui en font la demande. Ainsi, la collectivité achètera les billets de train nécessaires au déplacement, en lieu et place des agents. Les modalités de remboursement sont définies dans une convention.

V. **INFORMATIONS AU CONSEIL MUNICIPAL**

➤ RAPPORTEUR : Madame DEWALLE.

- ➔ **Présentation au Conseil Municipal d'un bilan sur les animations estivales.**

Un bilan sur les animations estivales du pôle animations a été présenté à l'Assemblée Municipale.

➤ RAPPORTEUR : Monsieur LEPRETRE

➔ **Présentation au Conseil Municipal d'un bilan sur les activités estivales 2019 du Pôle Famille (Jeunesse et Sports).**

Le Pôle Famille a proposé de nombreuses activités aux jeunes durant l'été.

Un bilan quantitatif et qualitatif de cette saison estivale a été présenté.

VI. **CADRE DE VIE**

➤ RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

14) Prix et qualité du service public d'élimination des déchets ménagers :

Rapport au Conseil Municipal pour l'année 2018.

En application du décret du 11 mai 2000 précisant le contenu de la loi Barnier du 2 février 1995, relative au renforcement de l'environnement, un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers pour l'année 2018 a été présenté au Conseil Municipal

VII. **VOIRIE ET RESEAUX**

➤ RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

15) Service public d'assainissement : Rapport au Conseil Municipal pour l'année 2018.

Conformément à la loi n°95-101 du 2 Février 1995 et au décret n°95-635 du 6 mai 1995 relatifs à la protection de l'environnement, un rapport annuel a été transmis au Conseil Municipal sur le prix et la qualité du service public d'assainissement pour l'année 2018.

16) Service public de distribution d'eau potable : Rapport au Conseil Municipal pour l'année 2018.

Un rapport annuel a été transmis au Conseil Municipal sur le prix et la qualité du service public de distribution d'eau potable pour l'année 2018, conformément à la législation en vigueur relative à la protection de l'environnement.

➤ RAPPORTEUR : Monsieur LIEVENS

ADOPTE

17) Arrêté Préfectoral autorisant le système d'assainissement du Portel : Présentation au Conseil Municipal.

Par courrier en date du 17 octobre 2019, Monsieur le Préfet nous a transmis l'arrêté préfectoral du 11 octobre 2019 autorisant le système d'assainissement de Le Portel. Cet arrêté a fait l'objet d'une présentation au Conseil Municipal.

18) Convention avec ORANGE pour la mise en souterrain des réseaux aériens de communications électroniques établis sur supports communs avec les réseaux publics de distribution d'électricité rue du Commandant Charcot.

ADOPTE

Le Conseil Municipal a autorisé le passage d'une convention avec ORANGE pour la mise en souterrain des réseaux aériens de communications électroniques établis sur supports communs avec les réseaux publics de distribution d'électricité rue du Commandant Charcot, la Commune prenant à sa charge la fourniture et la pose des installations des communications électroniques Orange ainsi que le reste à charge de la réalisation de la tranchée.

19) Convention avec ORANGE pour la mise en souterrain des réseaux aériens de communications électroniques établis sur supports communs avec les réseaux publics de distribution d'électricité rue Charles Lamarre.

ADOPTE

L'assemblée délibérante a autorisé Monsieur le Maire à signer une convention avec ORANGE pour la mise en souterrain des réseaux aériens de communications électroniques établis sur supports communs avec les réseaux publics de distribution d'électricité rue Charles Lamarre, la Commune de Le Portel prenant à sa charge la fourniture et pose des installations des communications électroniques Orange ainsi que le reste à charge de la réalisation de la tranchée.

VIII. URBANISME - DOMAINES - TRAVAUX

➤ RAPPORTEUR : Monsieur LIEVENS

20) Vente amiable d'une parcelle de terrain sise rue Rolland à Monsieur Ferdinand DIDIER et Madame Annie CARBONNIER. ADOPTÉ

Il est prévu de procéder à la vente amiable à Monsieur Ferdinand DIDIER et Madame Annie CARBONNIER, propriétaires du 17 rue Roland, d'une partie de la parcelle de terrain AE 434 pour une superficie d'environ 120 m², jouxtant leur habitation et appartenant à la Commune, pour un montant de 50 Euros/m², les frais de géomètre et de notaire étant à la charge de l'acquéreur.

21) Vente amiable de l'immeuble 22 rue d'Outreau au Portel à la SCI du 7 rue Coppin sise 5 rue du Mont Soleil à Outreau - Précision sur l'acquéreur. ADOPTÉ

Compte-tenu de la volonté du futur acquéreur de créer une nouvelle société pour l'acquisition de l'immeuble 22 rue d'Outreau, il convient de rajouter à la délibération n°2019-85 du 9 septembre 2019 la phase suivante : « Vente à la SCI du 7 rue Coppin ou à toute autre personne physique ou morale qui voudra bien se substituer ».

22) Dénomination de la résidence sise 41 rue d'Outreau : résidence Léon GODARD. ADOPTÉ

La construction de la résidence sise 41 rue d'Outreau par LOGIS 62 étant bientôt terminée, l'assemblée délibérante a décidé de dénommer cette construction « résidence Léon GODARD ».

23) Convention fixant les modalités de participation financière entre la ville et Pas-de-Calais Habitat : Financement d'un city-stade. ADOPTÉ

Il est prévu de passer une convention avec Pas-de-Calais Habitat pour fixer les modalités de participation financière pour la construction d'un city stade. Le montant de la participation de Pas-de-Calais Habitat est de 25.000 Euros.

➤ RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

24) Assurance des garanties statutaires du personnel titulaire et stagiaire – Appel d'offres ouvert : Attribution du marché. ADOPTÉ

Le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer le marché concernant l'assurance des garanties statutaires du personnel titulaire et stagiaire, compte tenu de l'adjudicataire et des pourcentages retenus en commission d'appel d'offres.

IX. SUBVENTIONS ET CADRE DE VIE

➤ RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

ADOPTÉ

25) Approbation du contrat territorial développement durable avec le Département : phase 2 de l'aménagement de la place de l'Eglise.

Pour faire suite à la demande de subvention auprès du Département du Pas-de-Calais pour la phase 2 de l'aménagement de la place de l'Eglise, il est proposé d'approuver le contrat territorial de développement durable s'y rapportant afin d'obtenir la subvention de 100.000 Euros.

26) Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) : Demandes de subventions 2020. ADOPTÉ

Il convient de présenter une demande de subventions au taux maximum auprès de l'Etat au titre de l'année 2020, dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR), pour les opérations suivantes :

- ✓ Réfection de la toiture du Centre Social Espace Carnot pour un montant total de 31.506,99 Euros HT
- ✓ Réfection de la tribune du stade Amour Sergent pour un montant total de 164.350 Euros HT

27) Dotation de Soutien à l'Investissement Local (D.S.I.L.) : Demande de subvention 2020. ADOPTÉ

Il convient de solliciter une subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2020 (D.S.I.L.) pour les opérations :

- ✓ de réfection de la tribune du stade Amour Sergent pour un montant total de 164.350 Euros HT
- ✓ de création de vestiaires au stade André Lefevre, d'un montant total de 460.500 Euros HT.

28) Demande de subvention auprès du Département au titre de la MMU : aménagement place de l'Eglise - partie RD119 E1 PR71+315 au PR71+470. ADOPTÉ

Il est prévu de solliciter une subvention auprès du Département en ce qui concerne le programme de Maintenance en Milieu Urbain (MMU) pour la place de l'Eglise, reprise sous la désignation RD119 E1 PR 71+315 au PR71+470, partie comprise entre la rue d'Outreau et la rue Monseigneur Leprêtre, à hauteur de 50 %. Le montant des travaux est estimé à 99.000 Euros HT.

29) « Architectures et couleurs porteloises » : Subventions communales. ADOPTÉ

Dans le cadre de l'opération « architectures et couleurs porteloises », le Conseil Municipal a délibéré sur l'octroi de subventions municipales à des particuliers ou à des commerçants pour la réalisation de travaux de façades.

➤ RAPPORTEUR : Monsieur COPPIN

30) Section SEGPA du collège Jean Moulin - projet d'obtention du label "Aire marine éducative" - Appel à projets du Parc Naturel Marin des estuaires picards et de la mer d'Opale. ADOPTÉ

La Section d'Enseignement Général et Professionnel Adaptée (SEGPA) du collège Jean Moulin travaille sur un projet d'obtention du label "Aire marine éducative" dont le Fort de l'Heurt est le sujet d'étude. Pour que ce projet soit examiné en commission par le Parc Naturel marin, il faut, au préalable, une délibération du Conseil Municipal. Par conséquent, l'assemblée délibérante a approuvé le projet d'obtention du label "Aire marine éducative" mené par la section SEGPA du collège Jean Moulin, répondant à l'appel à projets du Parc Naturel Marin des estuaires picards et de la mer d'Opale.

X. JEUNESSE ET SPORTS

➤ RAPPORTEUR : Monsieur LEPRETRE – Madame REBAH

31) Organisation d'un séjour de ski à Bellevaux du 22 au 29 février 2020. ADOPTÉ

Le Pôle Famille, via son service jeunesse, organise un séjour au ski du 22 au 29 février 2020 pour 30 jeunes portelois âgés de 12 à 17 ans. Ces jeunes seront encadrés par les 4 animateurs diplômés du Centre Animation Jeunesse. Ils participent actuellement à des actions d'autofinancement permettant de diminuer le coût du séjour qui s'élève à 700 euros/personne. Une aide financière est également sollicitée auprès de la Caisse d'Allocations Familiales du Pas-de-Calais.

32) Candidature de la ville du Portel en qualité de Centre de Préparation aux Jeux de Paris 2024. ADOPTÉ

L'objet de la procédure est d'établir une liste de centres sportifs satisfaisants aux prérequis définis par le cahier des charges pour être sélectionnés comme « Centres de préparation aux Jeux » et de figurer à ce titre dans le catalogue des centres proposés aux délégations olympiques et paralympiques internationales.

La Région des Hauts-de-France s'est portée candidate à l'obtention de ce label « Centre de préparation aux Jeux » auprès du Comité d'Organisation « Paris 2024 » en intégrant la salle du Chaudron, en qualité de propriétaire du site. Un dossier technique a ainsi été monté par les services communaux et régionaux.

La ville du Portel est également inscrite au dispositif « Terre de Jeux 2024 », un label visant à identifier et valoriser les actions portées par la collectivité dans le domaine de la promotion du sport et de l'olympisme.

➤ RAPPORTEUR : Madame LAIDET

33) Signature d'un avenant au Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) ADOPTÉ

La ville accueille depuis mars 2018 un Relais d'Assistants Maternels (RAM) au sein de la maison de petite enfance « Simone Veil » autour d'une professionnelle de la petite enfance. Le RAM est actuellement animé par une Éducatrice de Jeunes Enfants qui assure une présence de 17h30/semaine pour cette mission, depuis janvier 2019. Ce projet entrant dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ), contrat d'objectifs et de cofinancement passé entre la CAF du Pas-de-Calais et la ville, il convient de signer un avenant au contrat initial.

XI. SENIORS

➤ RAPPORTEUR : Madame CAZIER

34) Activités organisées par le service seniors : Tarifs 2020.

ADOPTE

L'assemblée délibérante a approuvé les tarifs des activités organisées par le service seniors dans le cadre des animations proposées aux aînés et qui seraient applicables au 1^{er} janvier 2020.

XII. ENSEIGNEMENT

➤ RAPPORTEUR : Monsieur COPPIN

35) Attribution de bourses communales pour l'année scolaire 2019-2020.

ADOPTE

Le Conseil Municipal a fixé les conditions d'attribution des bourses communales pour l'année scolaire 2019-2020 et a accepté les dossiers retenus par la Commission Enseignement qui s'est réunie le 2 décembre dernier.

XIII. CULTURE

➤ RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

36) Médiathèque « Les jardins du savoir » : Traitement des dons.

ADOPTE

La médiathèque municipale reçoit beaucoup de dons de livres, cd, dvd, jeux... de la part des administrés. Ces dons peuvent rejoindre les collections (à part les dvd). Le reste est vendu lors d'une brocante annuelle. Les tarifs varient entre 0,20 Euro et 5 Euros. Il est convenu que la recette sera intégralement reversée chaque année à une action caritative soutenue par la Ville.

XIV. INFORMATIONS AU CONSEIL MUNICIPAL

➤ RAPPORTEUR : Monsieur le Maire.

✓ Bilan des marchés publics passés au cours de l'année 2019.

✓ Subventions « Façades et architectures et couleurs Porteloises » : présentation d'un bilan.

XV. COMPTE RENDU DE L'EMPLOI DE DELEGATION DE MONSIEUR LE MAIRE

Délibération n°2014-39 du 16 avril 2014.

➤ RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

✓ **Ouverture d'une ligne de trésorerie de 300.000 Euros auprès de la Banque Postale.**

Pour permettre le financement de ses besoins de trésorerie, la Ville a contracté une ligne de trésorerie auprès de la Banque Postale d'un montant de 300.000 Euros, dont voici les principales caractéristiques :

Durée maximale : un an – Taux d'intérêt : Eonia + marge de 0,670 % l'an – Taux Effectif Global : 0,78 % l'an (taux donné à titre d'illustration) – Commission : 300 Euros (Arrêté municipal n°2019-378b en date du 6 septembre 2019).

✓ **Régie de recettes « manifestations et productions culturelles » : Fixation du prix de vente des billets pour le barbecue de l'animation « Ma Ville en fête », le dimanche 22 septembre 2019.**

Par arrêté municipal n°2019-404 en date du 30 août 2019, le prix de vente des billets pour le barbecue organisé le dimanche 22 septembre 2019, dans le cadre de l'animation « Ma Ville en fête », dans les jardins de la médiathèque, a été fixé à 3 euros.

✓ **Journée d'intégration : Tarification.**

Le 25 septembre dernier, le pôle famille a reçu la Maison Rurale d'Hucqueliers pour une journée d'intégration à la base de loisirs. Des activités nautiques et sportives ont été proposées aux adolescents participants (sortie en bateau,

kayak, paddle, longe côte et marche nordique). Par arrêté Municipal n°2019-405 en date du 5 septembre 2019 le tarif a été fixé à 20 euros par élève (1 gratuité sur 10).

✓ **Sortie à Saint Valéry sur Somme organisée par le service seniors le mardi 1er octobre 2019.**

Le service seniors a organisé une sortie à Saint Valéry sur Somme le mardi 1er octobre 2019. Par arrêté municipal n°2019-419 en date du 10 septembre 2019, la participation financière a été fixée à 25 Euros pour les adhérents et à 28 Euros pour les non adhérents. Le tarif comprenait : le transport, la traversée de la baie de Somme en train vapeur, la visite du courtgain et une randonnée le long de la baie de somme.

✓ **Carte Pass : Tarification.**

Par arrêté municipal n°2019-422 en date du 17 septembre 2019, la tarification de la carte Pass a été fixée comme suit : 20 euros pour les portelois et 60 euros par les extérieurs (Adhésion de septembre 2019 à août 2020). Par ailleurs, la tarification de l'activité danse a été fixée à : 80 euros pour les portelois et 100 euros par les extérieurs.

✓ **CAJ : Lavage de voitures.**

Un lavage de voitures a été organisé par les jeunes de la ville fréquentant le CAJ (rue de Reims), le samedi 14 septembre, comme suit : 5 euros nettoyage intérieur et 10 euros nettoyage intérieur / extérieur - Arrêté Municipal n°2019-424 en date du 13 septembre 2019.

✓ **Cession de gré à gré d'un bien mobilier.**

Par arrêté Municipal n°2019-447 en date du 27 septembre 2019, la commune a procédé à la cession de gré à gré d'un bateau semi rigide modèle Cherokee 495, immatriculé BL D38273 et d'un moteur hors bord de marque Suzuki d'une puissance de 50 CV, moyennant la somme de 4.000 Euros.

✓ **Carte Pass Adultes : Tarification.**

Le Pôle famille a mis en place, depuis septembre, une carte Pass permettant aux adultes d'avoir accès à plusieurs activités sportives (longe côte, atelier parent-enfant et marche nordique). La tarification a été fixée comme suit : 50 euros pour les portelois et 100 euros par les extérieurs – Arrêté Municipal n°2019-448 en date du 5 septembre 2019.

✓ **Repas dansant « choucroute » organisé par le service seniors le vendredi 25 octobre 2019.**

La tarification d'un repas dansant « choucroute » organisé le vendredi 25 octobre 2019, par le service seniors, à la salle Yves Montand, a été fixée à 18 Euros pour les adhérents et à 20 Euros pour les non adhérents (le tarif comprenait le repas et l'animation) - Arrêté municipal n°2019-473 en date du 15 octobre 2019.

✓ **CAJ : Octobre Rose : bar.**

Dans le cadre d'Octobre Rose, un bar a été organisé par les jeunes de la ville fréquentant le CAJ (rue de Reims), le samedi 19 octobre, avec les tarifications suivantes : boissons 1,50 euro, friandises 1 euro, croque monsieur 1,50 euro, chips 0,50 euros - Arrêté Municipal n°2019-474 en date du 11 octobre 2019.

✓ **CAJ : Sortie à Astérix.**

Une sortie à Astérix a été organisée pour les jeunes de 12 à 17 ans de la ville fréquentant le CAJ (rue de Reims) et possédant la carte Pass, le jeudi 24 octobre. Par arrêté Municipal n°2019-475 en date du 11 octobre 2019, la tarification a été fixée à 12 euros.

✓ **CAJ : Soirée « la maison des horreurs ».**

La tarification d'une soirée « la maison des horreurs » organisée par les jeunes de la ville fréquentant le CAJ (rue de Reims), le jeudi 31 octobre, a été fixée à 2 euros par personne par arrêté Municipal n°2019-476 en date du 11 octobre 2019.

✓ **Régie d'avances : « Dépenses payables uniquement par Carte Bancaire » : modification.**

Par arrêté municipal n°2019-477 en date du 18 octobre 2019, le montant maximum de l'avance à consentir au régisseur a été fixé à 4.200 Euros.

✓ **Régie de recettes « manifestations et productions culturelles » : Concert des Prout : Tarification.**

Par arrêté municipal n°2019-501 en date du 24 octobre 2019, le prix de vente des billets pour le « concert des Prout » le samedi 25 janvier 2020 a été fixé à 12 euros la place.

✓ **Repas dansant « Beaujolais » organisé par le service seniors le vendredi 22 novembre 2019.**

La tarification d'un repas dansant « beaujolais » organisé le vendredi 22 novembre 2019, par le service seniors, à la salle Yves Montand, a été fixée à 18 Euros pour les adhérents et à 20 Euros pour les non adhérents (le tarif comprenait le repas et l'animation) - Arrêté municipal n°2019-508 en date du 7 octobre 2019.

XVI. MANIFESTATIONS

➤ RAPPORTEUR : *Monsieur le Maire.*

✓ **Principales manifestations programmées prochainement :**

→ Mardi 10 décembre : Anthony néo Magicien - Spectacle solidaire pour les écoles élémentaires au profit du Secours Populaire - Salle Yves Montand 10 H et 14 H 30

→ Samedi 14 décembre :

- Marché de Noël - Salle Carpentier 15 H - 21 H

- Por" Téléthon Marathon fitness (8 cours de fitness animés par 3 coachs en relais) renseignements shapedance2019@gmail.com - Organisé par Shape and Dance - 10 € en prévente ou 12 € sur place – au Chaudron 14H à 21H

- Allons enfants, etc - Spectacle conçu en trois actes, comme autant de formes brèves qui ont une continuité. Le premier acte est sur la Liberté, le second sur l'Egalité et le troisième sur la Fraternité - En association avec la Cie Onimagine - Gratuit - ouvert à tous - Médiathèque 15 H 30

→ Dimanche 15 décembre :

- Marché de Noël - Salle Carpentier 10 H - 19 H

- Un dimanche en famille - Parents et enfants sont réunis autour d'activités sportives : gymnastique - trampoline - basket acrobatique – Organisé par l'Athlétic Le Portel - Salle Léo Lagrange 15 H à 17 H

→ Mercredi 18 décembre : distribution du colis aux aînés

→ Du 18 au 23 décembre : Village de Noël sur la Place de l'Eglise

→ Du 18 décembre au 5 janvier : Patinoire - luge et manège enfantin sur la Place de l'Eglise, de 14 H à 20 H

→ Samedi 21 décembre :

- Concours de la plus belle couronne de Noël – Organisé par le Collectif Loti - Salle Chevalier 14 H à 17 H

- Café philo - Menés par Bernardino Torres, les cafés philo nous offrent un espace de liberté, de discussion, de partage. Sur un sujet choisi par tous, venez écouter, débattre, donner votre avis... Une boisson non alcoolisée est offerte à chaque participant - Gratuit - ouvert à tous - Café du Ciné - 14 Bd Lyautey - renseignements au 03-91-90-14-00 16 H à 17 H 30

→ Dimanche 22 décembre : Concours de guénels – concours de puddings - Avec la participation de la Musicale Porteloise - Village de Noël - Place de l'Eglise - A partir de 15 H

→ Vendredi 27 décembre : Jeux vidéos : les mille et une nuits - Après-midi jeux avec l'Association OSCCOP - Ouvert à tous + de 6 ans - Médiathèque - inscriptions et renseignements au 03-91-90-14-00 14 H 30 à 18 H

→ Du 31 décembre au 1er février : A la Médiathèque - exposition "Dans le rêve d'Alice" - Plonge dans l'univers d'Alice au pays des merveilles, rejoue les scènes de l'histoire... Un livret jeu et des heures du conte accompagnent l'exposition

→ Vendredi 3 janvier :

- Ciné jeunes - Pour les + de 8 ans - Gratuit - réservé aux adhérents - Médiathèque 17 H 30

- Vœux du Maire - Chaudron 18 H 30

→ Samedi 11 janvier : Contes des petits nageurs - La médiathèque propose des lectures au bord de l'eau pour les bébés plouf - Océane Piscine 10 H 30

→ Dimanche 12 janvier : Concert du Nouvel An - La Musicale Porteloise invite Opal Sinfonietta - Gratuit - tout public - Salle Yves Montand ou à l'Eglise 16 H

→ Mercredi 15 janvier : Vœux au personnel municipal - Salle Yves Montand 16 H

→ Samedi 18 janvier :

- concert des Vareuses Porteloises au profit du Téléthon - 17 H - Salle Philippe Noiret

- Nuit de la Lecture - Enfile ton pyjama et profite du programme : jeux de société - heure du conte numérique - goûter d'hiver histoires pour s'endormir - spectacle d'ombres chinoises... Médiathèque A partir de 17 H

→ Dimanche 19 janvier : Vœux de la Musicale Porteloise - Salle du Conseil Municipal 11 H 30

→ Vendredi 24 janvier : Après-midi dansant - Animation par Tony et Isabelle - Service Seniors - 11 € - 9 € pour les adhérents - Salle Yves Montand 14 H

→ Samedi 25 janvier – Concert des Prout – Au Chaudron 20 H

→ Dimanche 26 janvier : Un dimanche en famille - Parents et enfants sont réunis autour d'activités sportives : gymnastique - trampoline - basket acrobatique – Organisé par l'Athlétic Le Portel - Salle Léo Lagrange 15 H à 17 H

Date d'affichage : Le 10/12/2019